
De : FFMC antenne PPC

Objet : [ffmc] Newsletter FFMC PPC : Action !



Fédération Française des Motards en Colère

Bonjour ,
après la réactivation du [service d'inscription aux newsletters](#), l'antenne FFMC PPC reprend la diffusion de ses lettres d'information.
Ce mois-ci, c'est du lourd!

Action contre les interdictions à Paris !

Le Conseil de Paris a annoncé le 8 février 2015 que les 2 et 3 roues motorisés seraient interdits de circuler dans Paris à compter du 1er juillet 2016. Depuis, le ministère de l'Ecologie a proposé une nomenclature qui conduit à interdire les 2 et 3-RM mis en circulation avant 2007 !

C'EST LE MOMENT D'AGIR !!!

Pour sensibiliser nos politiques aux conséquences sociales de ces interdictions (alors que les députés européens reconnaissent la contribution des 2 et 3-RM à la fluidité du trafic en ville), venez **PARTICIPER A UNE ACTION ce mercredi 30 mars**, en nous retrouvant à 11 heures sur l'esplanade du château de Vincennes, pour un départ avant 11h30.

NB: cette action ne sera PAS déclarée en préfecture, pour lui permettre d'aboutir. **Merci de confirmer votre participation en utilisant le bouton**

ci-dessous.

Je serai présent !

Dimanche 17 avril : tous à Paris!

Les motifs de mécontentement des motards en ce début d'année sont nombreux. En premier lieu : **le CONTRÔLE TECHNIQUE REVIENT !** Malgré l'avis des députés et sénateurs français, qui ont appuyé l'argumentaire de la FFMC, montrant l'inutilité d'imposer un tel contrôle, le ministère de l'Intérieur prépare un décret pour cet été ! On veut nous rassurer en prétendant qu'il ne concerne "que" les véhicules à la revente, alors que tous les professionnels ont déjà annoncé que l'investissement nécessaire ne peut être rentabilisé que si **L'ENSEMBLE DU PARC MOTO ET CYCLO** y est assujetti ! Alors, devinez ce qui va se passer dans 1 ou 2 ans ?...

Pendant ce temps, **la Mairie de Paris maintient son intention d'interdire les 2-3 roues motorisées dans la capitale à partir du 1er juillet** et agit dans les ministères pour que cette échéance soit tenue. Ces élus, qui rejoignent leur bureau à pied ou en Vélib, ont-ils imaginé que les motards et scootéristes qui vont chaque jour à leur travail depuis la banlieue ne le font pas par gaité de coeur, mais simplement comme alternative à des moyens de transports inadaptés ? Pendant que des milliers de 2 et 3-roues motorisés sont sur les routes d'Ile-de-France pour rejoindre ou traverser Paris, ce sont autant de voitures en moins dans les embouteillages quotidiens ou les transports surpeuplés ! Plus que des promesses, nous demandons maintenant que nos arguments soient entendus et que des engagements cohérents soient pris.

La FFMC appelle donc **tous les motards (et motardes), scootéristes et cyclomotoristes de Paris et d'Ile-de-France** à venir exprimer le **dimanche 17 avril** leur RAZ LE CASQUE à l'encontre de ces mesures bureaucratiques qui nient les nécessités sociales des citoyens !

Rendez-vous dès **14 heures sur l'esplanade du château de Vincennes**. Venez nombreux : faites circuler l'information, diffusez l'affiche ci-après, déposez l'affiche [téléchargeable](#) dans vos magasins !



AG PPC le 3 avril

Les adhérents de l'antenne PPC ont dû recevoir le 25 février par email une convocation pour notre assemblée générale annuelle. Celle-ci, ainsi que le pouvoir à utiliser en cas d'absence, sont consultables sur [notre espace adhérents](#).

Attention : il n'est possible de [s'inscrire](#) que **jusqu'à ce lundi 28 mars** pour le barbecue offert à l'issue de cette AG.

L'actu de PPC

Sur [notre page d'accueil www.ffmc75.net](#) l'actualité du mois :

- PPC remet **une lettre en main propre à Manuel Valls** pour l'alerter sur les conséquences sociales et économiques des restrictions de circulation envisagées pour les 2 et 3 roues motorisées dans Paris.

- Un point sur les projets d'interdiction de la mairie de Paris au 1er juillet 2016 dans l'article: "**L'interdiction de circuler en ville va concerner motos et scooters d'avant 2007**".
- Le décret sur le Contrôle Technique des motos et cyclomoteurs "à la revente" se prépare en coulisse. Or, les professionnels ne pourront pas rentabiliser leurs investissements avec le seul marché de l'occasion. **Alors, pourquoi un "CT" ? Découvrez les réponses dans notre quizz.**

Dans le rétro

Pour ceux qui n'ont pu assister à notre dernière réunion mensuelle d'information, tous nos compte rendus figurent sur la page des "[compte rendus de plénières](#)".

Egalement, les pages "[Nos combats](#)" de notre site internet présentent nos précédentes actualités. Ce début d'année a été marqué par...

- **[Circulation inter-files](#)**
La "CIF" est désormais légalisée dans le cadre d'une "expérimentation". Toutes les informations sur le décret et une brochure pour déjouer les pièges de l'inter-files...
- **[Vêtements et équipements : le gilet fluo](#)**
Malgré ce qu'affichent de manière ambiguë certains vendeurs, seule la détention d'un gilet fluo à portée de main est obligatoire en 2-3RM. Un article décortique ce décret...

Nos rendez-vous

- Tous les vendredis à 21h : [apéro motard FFMC](#) à la **Bastille**.
- Dimanche 3/4, 9h30 : **AG** (l'[Assemblée Générale](#) annuelle de l'antenne PPC, réservée aux [adhérents](#), conjoints acceptés).
- Jeudi 7/4, 20h30 : notre **réunion mensuelle d'information** à [Montreuil](#), ouverte à toutes et tous.
- 8, 9, 10/4, 11h : [roulage gratuit](#) sur le **circuit Carole**.
- Dimanche 17/4, 14h sur l'esplanade du château de Vincennes : **manifestation** contre le Contrôle Technique obligatoire et les

restrictions de circuler dans Paris.

Sur Facebook aussi !

Incontournables, les pages Facebook :

- ... [de l'antenne PPC](#)
- ... [des apéros FFMC Bastille](#).

Pourquoi adhérer ?

Ton adhésion donne du poids et une légitimité aux élus de ton antenne lors de leurs rencontres avec les politiques ou les représentants de l'administration.

Ton adhésion nous apporte les moyens financiers pour te représenter à Paris, à Bruxelles ou en régions, là où les décisions se prennent : la FFMC ne touche aucune subvention pour son fonctionnement ; ton adhésion, **c'est le prix de ta liberté!**

Tout cela pour **39€** seulement jusqu'au 31 décembre 2016 ! et en un clic, [ici](#).



Copyright © 2016 FFMC PPC, All rights reserved.

Ce message vous est adressé car vous êtes adhérent à l'antenne FFMC PPC, que vous avez participé à l'une de nos réunions d'information plénières, ou que vous vous êtes inscrit sur notre newsletter depuis la page www.ffmc75.net

Notre adresse est:

FFMC PPC
8 rue Jean-Jacques Rousseau
Montreuil F-93100
France

[Add us to your address book](#)